

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Vendredi 26 octobre 2012 à 16 h 30 – Salle des Actes

Présents : Mme BAUDOIN - Mme BERTRAND - M. GARNIER - M. LE POMMELEC - Mme MARLIAC

Présents à titre de membres invités : Mme LACROIX - M. LEDUC - Mme ROCHE

Excusés : M. ARSAC - Mme BERNARD - M. CHARILLON - Mme D'INTRONE - M. DUBREUIL - M. GOUTTEBEL - M. LEGREZ - M. MORAND - M. ROBERT

Présidence de la séance : M. le Doyen Florent GARNIER

La séance est ouverte à 16 h 30, Salle des Actes.

1 - Approbation du procès-verbal du 9 Octobre 2012

Approbation à l'unanimité

2 - Validation de la liste des responsables de formation

Afin de donner les droits d'accès à SOF (Saisie de l'Offre de Formation) aux responsables de formation, l'Université nous demande de valider en Conseil de Gestion la liste des responsables de mentions et de spécialités. À cet effet, M. Le Doyen propose aux membres du Conseil de valider cette liste.

Approbation à l'unanimité

3 - Approbation des dates de délibération d'examens des Masters

M. Le Doyen propose, en lien avec les responsables de formation et au regard du calendrier voté par le CEVU, des dates de délibérations (cf annexe) d'examens pour les Masters pour la session 1 et 2. Elles seront transmises pour le CEVU du 6 novembre.

1 vote contre - Approbation à la majorité

4 – Composition du CTS Communication

M. Le Doyen propose Mme Christine BERTRAND et Mme Lina LACROIX pour représenter l'Ecole de droit lors des CTS Communication.

M. Le Doyen rappelle que le référent « Communication » de l'École de Droit est Mme Claire SALVAT.

Approbation à l'unanimité

4 – Questions diverses

Mme Marie-Élisabeth BAUDOIN nous fait part des modifications apportées sur les crédits ECTS du M2 Carrières Internationales pour le semestre 4. En effet, 34 ECTS avaient été indiqués au lieu de 30.

Approbation à l'unanimité

M. Le Doyen présente les droits d'inscription pour l'Institut d'Études Judiciaires (cf annexe) :

- ⇒ Étudiants en formation permanente (interruption des études depuis plus de 2 ans, reprise d'études non financée) : 800 €
- ⇒ Étudiants en formation continue (interruption des études depuis plus de 2 ans reprise d'études financée par un organisme public ou privé) : 1500 €

Adoption à l'unanimité

Pour information, les élections des usagers auront lieu Mardi 20 novembre 2012.

Monsieur le Doyen, en son nom personnel et au nom de l'équipe de direction de l'Ecole de droit, tient à rendre hommage et à remercier le Doyen Jean Pierre Jarnevic pour son investissement au sein de la Faculté de Droit et de sciences politiques à quelques jours de son départ à la retraite.

Monsieur le Doyen lève la séance à 17 h 00.

Clermont-Ferrand, le 29 octobre 2012

La secrétaire de séance,

L. LACROIX

Le Doyen,

F. GARNIER